

Enfin, le climat scolaire de notre école s'étant beaucoup détérioré depuis quelques années, l'action très active des enseignants envers les enfants et les parents (travail sur le règlement : (cf 1^{er} et 2^{ème} Conseil d'Ecole 2018-2019), mise au point personnalisé à chaque altercation, débats au sein des classes, réajustement personnalisé auprès des enfants et des parents par la Directrice si nécessaire) ont contribué à faire revenir un climat plus serein. **Nous sommes donc très inquiets d'apprendre que les écoles risquent d'être fusionnées avec le collège, et que nous n'aurions plus de directeur dans l'école comme interlocuteur direct.**

Nous aimerions que ce projet de loi soit longuement discuté avec les parents, c'est pourquoi nous allons organiser au sein de l'école, et dans le cadre de notre fonction de parents élus, une réunion avec tous les parents de l'école pour recueillir leur avis sur tous les points abordés dans cette motion et ainsi élargir les points de vue et être au plus près de la réalité de l'école.

Pour conclure, ce courrier n'a pas vocation d'exclure les enfants en situation de handicap. Bien au contraire, nous sommes totalement favorables à l'inclusion d'enfants handicapés en milieu ordinaire mais avec les moyens nécessaires à leur prise en charge.

Par conséquent, nous souhaiterions rencontrer l'Inspecteur de l'Education Nationale Havre est pour lui faire part de nos inquiétudes et connaître les actions et moyens qui seront mis en place par l'Education Nationale à court et moyen termes.

LES PARENTS D'ELEVES ELUS DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE PAUL MULOT

Le Havre,

Le 14/03/2019